


ACCÉDEZ À AUTOFORMATION EN LIGNE

COMPLÉMENTAIRE À VOTRE MANUEL DE PRÉPARATION À L'EXAMEN


ÉTAPE 1 COMPLÉTEZ VOTRE PROFIL

Consulter la vidéo
explicative au
besoin



- ✓ Rendez-vous au www.cpcpa.ca.
- ✓ Sous l'ESPACE MEMBRE, cliquez sur 
- ✓ Complétez les informations demandées pour créer votre identifiant.
- ✓ Vous recevrez un courriel de confirmation avec un lien.
- ✓ Cliquez sur le lien pour créer votre mot de passe.


ÉTAPE 2 ACCÉDEZ À VOTRE AUTOFORMATION EN LIGNE POUR LA PREMIÈRE FOIS

- ✓ Rendez-vous à nouveau au www.cpcpa.ca.
- ✓ Sous l'ESPACE MEMBRE, cliquez sur 
- ✓ Entrez votre nom d'utilisateur (courriel) et votre mot de passe.
- ✓ Sélectionnez votre cours (*titre du manuel*).
- ✓ Entrez votre code d'accès unique.

*Vous devez entrer ce code seulement lors
de votre premier accès.*



*Procurez-vous votre code d'accès
auprès de votre CPA.*

- ✓ Cliquez sur 
- ✓ Une fois sur la plateforme Moodle, cliquez sur votre autoformation dans le menu déroulant à gauche.

Débutez les capsules de l'autoformation en ligne!